

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2018
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h10.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **APPROUVE** la nouvelle convention de partenariat relative à la véloroute V50 entre le Département de la Haute Saône, l'EPIC Destination 70, la Communauté d'Agglomération et l'Office de Tourisme Communautaire pour une contribution financière inchangée à hauteur de 5 000 € par année pour trois ans à compter du 1er janvier 2018
- **DECIDE** l'octroi d'une subvention de 5 040 € au Club Vosgien au titre de l'année 2018 pour l'entretien et le balisage des 36 sentiers pédestres
- **APPROUVE** le projet de convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle pour l'application du Règlement Général européen de Protection des Données
- **DECIDE**, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions 2018 relatif à la prévention de la radicalisation, de recourir à une prestation de service de 3 000 € pour l'action Animation et Laïcité et **OCTROIE** une subvention de 1 000 € à l'association Apsis Emergence pour la conférence-théâtre « Lettre à Nour »
- Concernant les ressources humaines :
 - **DECIDE** la création d'un poste de Rédacteur territorial à temps complet à compter du 1er septembre 2018
 - **ACCEPTE** la mise en commun des fonctions de direction des Ressources humaines et mise à disposition partagée du personnel concerné entre la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération
 - **DECIDE** de l'ouverture du Service Commun Commande Publique à la Ville de Yutz à partir du 1er janvier 2019

La séance est levée à 20h20.